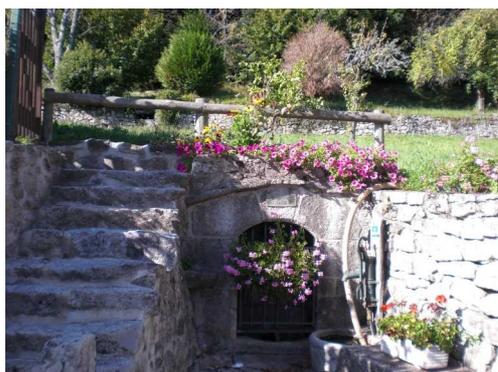


PARLAN

Infos Municipalité

n° 5 2013



COMMUNE DE PARLAN
(CANTAL)



Mairie de Parlan

☎ : 04-71-46-12-70

Fax : 04-71-46-12-70

Mail : mairiedeparlan@orange.fr

L'équipe municipale vous présente ses vœux les meilleurs pour 2013.

SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Discours de Michel TEYSSÉDOU à l'occasion du départ en retraite de P. SOUQUAL	4
Discours de Pierrette SOUQUAL	5/6
Le budget	7/8
Lotissement de Laborie	9
Voiries - Projets 2013 - contrat d'avenir	10
Vie scolaire - Polygones	11
Réseaux secs - Crédit Agricole Centre France - Stage d'une classe de BTS	12
Chambre des Métiers et de l'Artisanat	13
Vestiaires de foot	11/12
OPAH	15/16
Cérémonie aux Monuments aux Morts	17
Téléthon - communication 3G - CCAS	18
Cyclisme - tour pédestre	19
Enquête de la classe de BTS (extraits)	20/22
Info de l'agence postale communale	23
Revue de presse de 1957	24
Infos pratiques	25

Le mot du Maire

L'année 2012 restera marquée par plusieurs réalisations et temps forts de la vie municipale.

- Le lotissement de Laborie désormais viabilisé - réseaux secs et humides plus voie d'accès constitué de seize lots, dont quatre déjà attribués - marquera durablement l'évolution de notre commune ;
- L'école a bénéficié pour la deuxième année consécutive d'un demi-poste supplémentaire attribué pour un an ; Ce qui a renforcé l'équipe pédagogique pour le grand bien de tous, enseignants, parents et enfants ;
- Les réparations de la voirie communale se sont déroulées dans de bonnes conditions climatiques ;
- La révision de la carte communale ainsi que le schéma d'assainissement ont fait l'objet d'une enquête publique et sont désormais opérationnels depuis l'arrêté de M. le Préfet du 23 novembre dernier ;
- L'aménagement des abords des deux pavillons Polygone a été réalisé de façon remarquable par les agents municipaux ;
- La mise en conformité avec les normes du District de football, des vestiaires du terrain municipal et la création d'un niveau supplémentaire avec salle de réunions ont été possible grâce au concours de tous les bénévoles, joueurs et dirigeants ainsi que les agents municipaux ;
- Depuis juillet, le relai de Contival dessert la 3G (débit équivalent à la zone d'Aurillac) à ses abonnés ;
- Le départ à la retraite de Pierrette SOUQUAL et l'arrivée de Nathalie MEGHE, nouvelle secrétaire, marqueront l'année 2012 comme une année charnière de notre secrétariat de Mairie.

Cette fonction, assumée par Pierrette Souqual depuis le 24 juillet 1977, mérite toute notre gratitude ainsi que notre reconnaissance.



Le personnel communal mérite nos remerciements pour son sens du service public et sa capacité à faire preuve d'organisation lorsque l'un d'entre eux connaît un accident ;

Michel TEYSSEDOU

**Discours prononcé par Michel TEYSSEDOU
à l'occasion du départ à la retraite de Pierrette SOUQUAL
lors de la cérémonie des vœux du 13 janvier dernier**

« Chère Pierrette,

Je suis heureux, à l'occasion de ton départ vers une retraite bien méritée de t'exprimer, au nom du Conseil, de la population parlanaise et en mon nom personnel, toute notre reconnaissance pour toutes ces années passées à nous servir.

C'est en 1977 que Marcel GRAVES t'a embauché, tu as pris tes fonctions le 24 juillet. Depuis ce jour, tu vis discrètement les événements heureux et malheureux de la vie de chacune de nos familles.

Tu administres socialement, réglementairement, budgétairement la vie professionnelle de tes collègues de travail, un peu comme si tu en étais l'employeur. Tu tiens les registres de l'Etat Civil, tu prépares pour le Conseil et le Maire les budgets ; En 2012, tu as préparé ton 35ème budget, tu les exécutes, en établissant les titres, les mandats. Tu prépares les délibérations, tu fais les compte-rendus manuscrits des réunions de conseils, c'est-à-dire une douzaine par an soit, pour la période, plus de 400.

Tu es présente à tous ces conseils qui ont lieu le plus souvent en soirée, tu ne veux pas récupérer le temps passé à ces conseils de peur qu'il te manque pour le suivi des affaires administratives.

Pierrette, je peux l'affirmer, tu as mis au centre de ta vie professionnelle le service public et l'intérêt public de l'action municipale. Ces deux objectifs que tu t'es fixé caractérisent parfaitement ta personnalité, discrète, tenace, méthodique et précise. Ex. : les comptes donnés par l'ordinateur sont vérifiés par la petite machine à calculer.

Toute l'attention que tu as mise pour accueillir et passer le relais à Nathalie MEGHE qui te succède me permet de dire que tu l'as maternée.

C'est avec un grand respect, au nom de tous que je t'adresse nos chaleureux remerciements pour tout ce temps consacré aux autres avec pour idéal, le sens du service public au service du public.

Quand les générations futures consulteront les registres de l'Etat Civil, elles auront le plaisir, à travers ton écriture soignée, de parcourir la vie de leur famille, que tu as couché de ta main sur les pages de nos registres.

A ce moment de ta vie où grâce à la retraite, tu vas pouvoir trouver un rythme de vie moins stressant. Je t'invite à méditer ce vieux proverbe chinois qui dit :

« Il faut ajouter de la vie aux années et non des années à la vie ».

Très chère Pierrette, au nom de mes prédécesseurs et de Marcel Graves qui t'a accordé sa confiance, je t'exprime notre profonde gratitude ainsi que notre haute considération et te dis tous nos vœux de bonne et longue retraite. »



**Discours prononcé par Pierrette SOUQUAL
à l'occasion de son départ à la retraite
lors de la cérémonie des vœux du 13 janvier 2013**

« Bonjour à tous,

J'avais dit à Michel que je souhaitais partir aussi discrètement que j'étais arrivée ici le 24 juillet 1977, et en tout cas, le plus discrètement possible... je n'en ai pas eu la permission.

Néanmoins, je suis très sensible à cette petite manifestation à mon égard, voulue par le Maire et le Conseil Municipal, à l'occasion de mon départ en retraite, en même temps que les vœux à la population et je vous remercie tous de votre présence et de votre amitié.

Près de trente six années passées parmi vous, c'est à la fois long et court ! durant lesquelles j'ai été témoin de vos joies, mais aussi de vos peines, témoin aussi de l'évolution positive de Parlan.

Très vite, je me suis sentie très bien chez vous et c'est une des raisons principales qui ont fait que je suis restée jusqu'au bout.

Je me souviens bien de ce premier jour, c'était un dimanche matin où j'ai débuté ici, accueillie d'ailleurs par Michel, alors adjoint ; je le lui rappelais souvent.

Au cours de ma carrière, j'ai vécu comme bon nombre de mes collègues, toutes les étapes des changements dans les méthodes de travail, il a fallu s'adapter... le papier carbone, la vieille machine à écrire aux rouleaux vite usés et dont les touches se coinçaient et qu'il fallait relever avec les doigts, puis le papier autocopiant, les fax, photocopieur, ordinateur et maintenant internet, sensé nous faciliter le travail, mais nous le complique quand même souvent.

Un métier divers et varié aux multiples tâches, avec des moments heureux (naissances, mariages). Pour ma part, j'ai eu à enregistrer seulement deux naissances dont les mères ont accouché à Parlan, l'une en 1979 et tout dernièrement en 2012, une petite Coline mais aussi des moments plus douloureux, lorsqu'on reçoit une famille dans la peine, lors d'un décès.

J'ai beaucoup aimé mon métier et mes communes, et particulièrement Parlan et ce n'est pas sans un pincement au cœur que je vous quitte, mais il faut aussi savoir passer le relais.

Durant toute ma carrière à Parlan, j'ai travaillé avec quatre Maires : Marcel GRAVES, qui m'avait nommé à ce poste en 1977 et pour lequel j'ai une pensée particulière ce matin, puis pendant dix huit mois, Roger LAFRAGETTE puis Gérard OLS durant un mandat (2001 - 2008). Merci à tous deux de votre présence (et à tous les anciens élus présents), et enfin, le petit dernier, Michel (« l'enfant terrible » !).

J'ai toujours eu d'excellents rapports avec toutes les municipalités qui se sont succédées depuis 35 ans. Il y avait un climat de confiance réciproque. C'est une chance !

Je souhaite bonne fin de mandat à toute l'équipe municipale en place, pleine réussite et aboutissement à leurs projets et actions et ils sont nombreux.

.../...

.../...

A présent, une page se tourne pour moi, je souhaite pleine réussite et longue et belle carrière à Parlan à Nathalie MEGHE qui me succède. Je vous laisserai le soin de la découvrir et de l'apprécier, j'en suis sûre !

Je voudrai dire aussi à Michel, Dominique, Nathalie et Daniel qui faisaient parti du personnel communal, au même titre que moi-même, toute l'estime que je leur ai toujours portée et une bonne continuation dans leur travail respectif. L'ambiance y était familiale.

Je n'oublie pas les liens d'amitié qui se sont tissés avec Geneviève, venue en renfort et qui m'a épaulé durant trois mois, de mai à juillet 2012. Le Maire l'avait invité mais elle a eu un empêchement et regrette beaucoup de ne pouvoir se joindre à nous ce matin, mais elle est avec nous par la pensée - je l'ai eu hier soir au téléphone - elle vous envoie un bonjour à tous.

A tous mes collègues secrétaire de mairie du canton, ainsi qu'au personnel de la Communauté de communes, je leur souhaite de poursuivre leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

Bonne année scolaire à l'équipe enseignante (Cindy, Corinne et Marie) dont les relations étaient aussi très bonnes, on était voisine.

L'unité de vie des handicapés, au cœur même du bourg, bien intégrée, a prouvé que la population parlanaise sait concilier les relations intergénérationnelles avec toutes catégories sociales. Que les personnes hébergées puissent y trouver encore longtemps votre accueil fraternel.

Quant aux associations communales qui sont nombreuses ici, qu'elles puissent continuer à vivre car elles contribuent aussi à la vitalité et à l'image positive de Parlan. Je souhaite aux agriculteurs, aux commerçants et artisans de perdurer pour le bien de tous.

Encore bien chaleureusement du fond du cœur, merci à tous pour ce moment particulier pour moi. Un grand merci aussi pour les nombreuses attentions (et cadeaux) qui me touchent beaucoup. Mais Glénat n'est pas très loin et j'aurai certainement l'occasion de revenir vous voir et je suivrai avec intérêt vos prochaines réalisations. J'aurai à cœur de voir avancer vos projets. Eh bien-sûr, si vous passez devant ma maison, un petit « coucou » me fera plaisir.

Bonne et heureuse année 2013, bonne santé à vous tous et à chacune de vos familles.

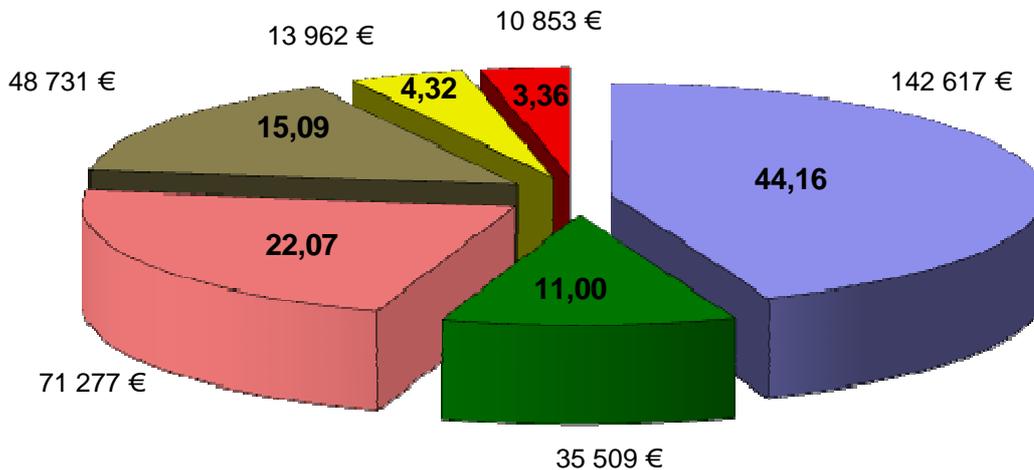
Prospérité encore à la commune de Parlan, c'est bien parti puisque le lotissement de Laborie, à peine terminé et déjà la construction de pavillons et l'arrivée prochaine de jeunes couples et d'enfants va donner un nouveau souffle à Parlan et le souffle, c'est la vie.

Que vive Parlan. »



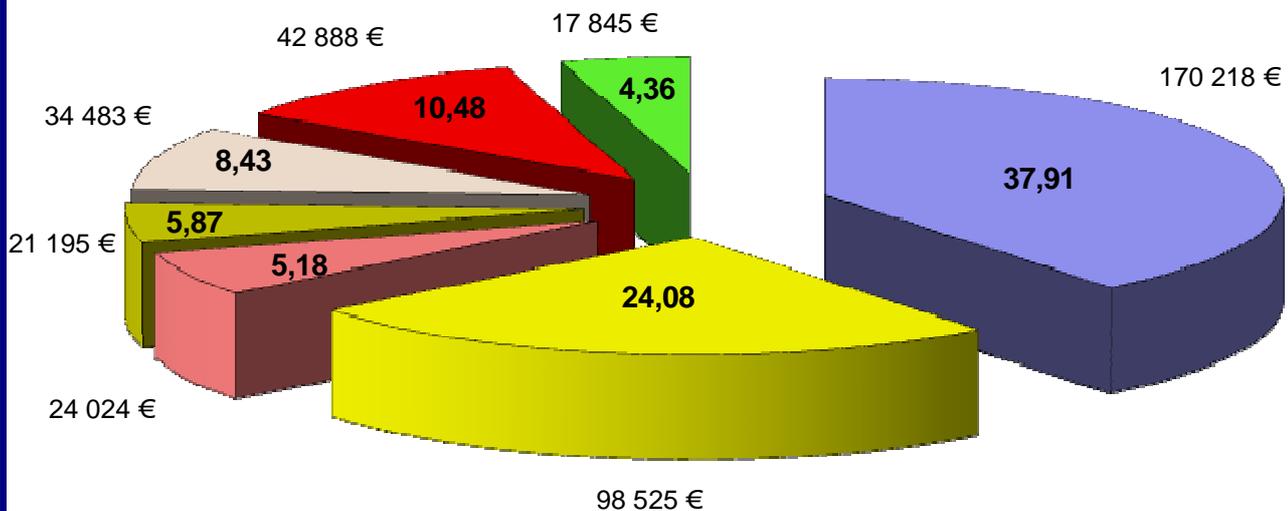
LE BUDGET

➤ Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 322 949 €.



- | | |
|---|-----------------------------|
| ■ Masse salariale | ■ Frais financiers |
| ■ Frais d'entretien + fournitures (eau, école, carburant) | ■ Gestion de fonctionnement |
| ■ Subventions à divers organismes (CCAS, associations) | ■ Dépenses diverses |

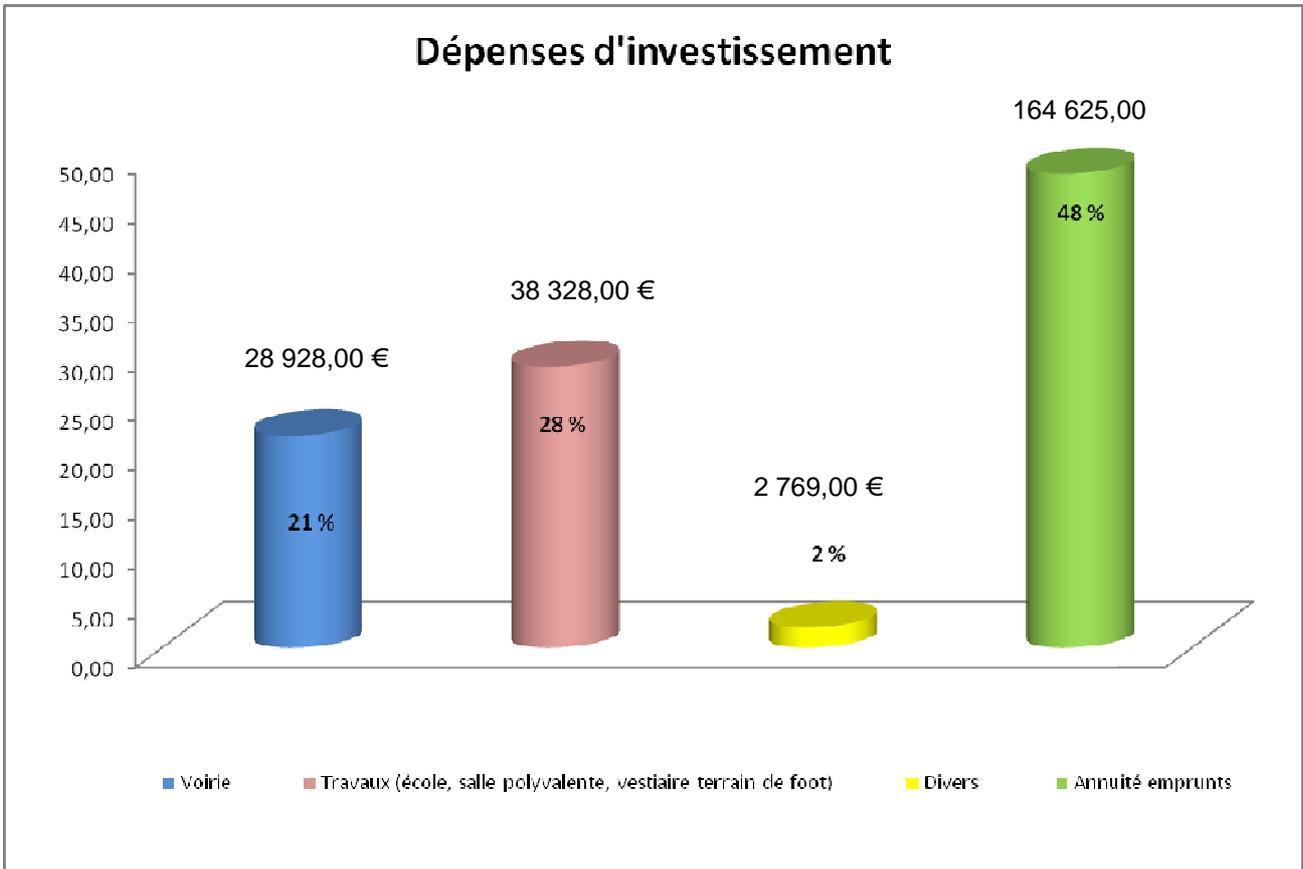
➤ Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 409 179 €.



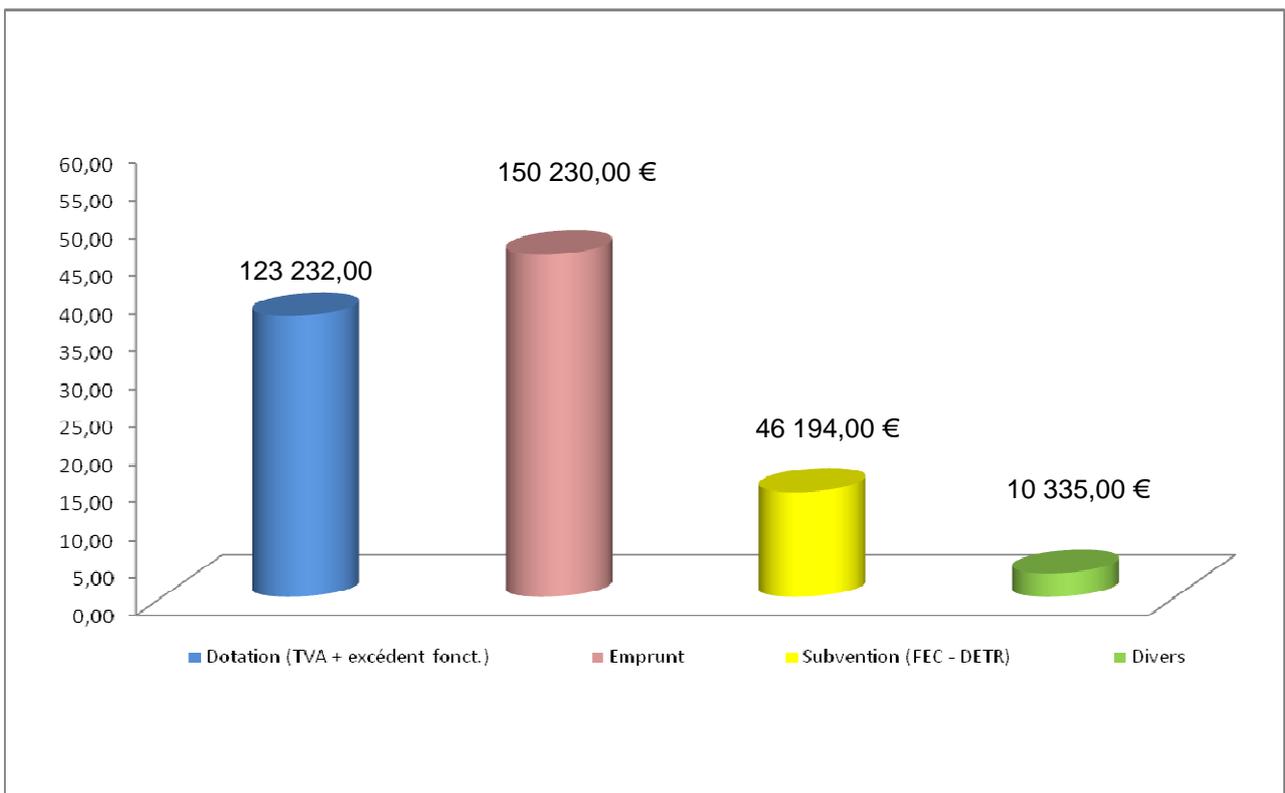
- | | |
|---|---|
| ■ Dotation Etat | ■ Impôts locaux |
| ■ Indemnités Pylons élect. | ■ Reversion communauté de communes |
| ■ Loyers | ■ Divers (redevance, indemnité poste, salle...) |
| ■ Vente électricité (bâtiment communal) | |

LE BUDGET

➤ Les dépenses d'investissement s'élèvent à 134 650 € TTC



➤ Les recettes d'investissement s'élèvent à 329 991 € TTC



LOTISSEMENT DE LABORIE



La réalisation du lotissement de Laborie, dans des délais courts et des travaux satisfaisants réalisés par l'entreprise Colas, constitue le dossier le plus important pour 2012.

- La réalisation du chemin d'accès reliant le RD 233
- L'enfouissement de la ligne moyenne tension grâce à ERDF
- La viabilisation de seize lots (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, réseaux secs : téléphone et électricité)

L'ensemble des frais se répartit comme suit :

- Achat du terrain à Simone Valette : 72 000 € HT
- Frais notariés (vente) : 1 599 € HT
- Frais de documents d'arpentage (SCP Claveirolle Coudon) (relevé topographique, délimitation des lots...) 14 010 € HT
- Enquête publique pour intégrer le lotissement dans le périmètre du schéma d'assainissement :
 - ⇒ Cabinet Cros - géomètre expert : 794 € HT
 - ⇒ Annonces légales dans deux journaux : 942 € HT
 - ⇒ Indemnisation commissaire enquêteur : 736 € HT
 - ⇒ Résivion zonage Assistance Conseil d'Eau : 2 400 € HT
 - ⇒ Enfouissement ligne basse tension - travaux éclairage public Premier acompte : 8 131 € HT
 - ⇒ Travaux voirie, aménagement des lots et des réseaux : 134 112 € HT

Plusieurs subventions ont été obtenues pour ce projet, réparties comme suit :

- Réserve parlementaire :
 - ⇒ Vincent DESCOEUR : 10 000 €
 - ⇒ Alain MARLEIX : 15 000 €
- Contrat de territoire Conseil Général : 30 330 €
- Communauté de Communes Cère et Rance : 6 057 €
- FEC (Fonds d'Équipement des Communes) : 20 000 €
- DETR 2011 : 16 096 €
- DETR 2012 : 16 000 €

Pour un total de **113 483 €**

Deux forfaits de raccordement aux réseaux pour les familles :

- M. et Mme Franck PALMIER : 5 000 €
- Mme Audrey MARTY et Paul CARRIERE : 5 000 €

TRAVAUX DE VOIRIES 2012

▪ Réalisation de rénovation et réparation de voiries communales :

⇒ Voie communale de La Garrouste :	3 140 € HT
⇒ Voie communale du lotissement de Lamélie :	5 840 € HT
⇒ Voie communale de Maurian :	6 025 € HT
⇒ Voie communale de Lamélie :	7 500 € HT
⇒ Lotissement des Horts - accès pavillons :	1 442 € HT
⇒ Voie communale de Jaulhac le Haut - empierrement (accès à la maison de Gilles HERSKOVITS)	6 789 € HT

pour un total de 30 736 € hors taxe, soit **36 760 € TTC.**

PROJETS POUR 2013

Les projets prévus pour 2013 sont notamment :

- L'aménagement de la cour des écoles et de la Mairie : réalisation d'un accès à la Mairie pour les personnes à mobilité réduite, réalisation d'un revêtement neuf (enrobé) ;
- Création de onze places de parking le long du lotissement des Horts pour sécuriser l'accès des enfants aux écoles ;
- Des travaux d'entretien de voirie.

CONTRAT D'AVENIR

C'est à Parlan, plus exactement à l'Oasis (foyer de vie pour adultes handicapés), qu'a été signé le 1er décembre dernier, le premier contrat d'avenir du département entre le Château d'Espinassol et Nadia DA SILVA, agent de services intérieurs.

La signature de ce contrat s'est réalisée en présence de Marc-René BAYLE, Préfet du Cantal, M. Robert CALDEYROUX, Président de l'association du château d'Espinassol, Christian MONTIN, Président de la communauté de communes Cère et Rance en Châtaigneraie, Jacques MEZARD, Sénateur du Cantal et Alain CALMETTE, Député du Cantal.



Félicitations à Nadia qui connaît d'ailleurs fort bien notre commune pour y avoir passé son enfance.

LA VIE SCOLAIRE

Pour la rentrée 2012 - 2013, nous avons accueilli une nouvelle équipe pédagogique :

- Cyndi MARTINEZ, nouvelle Directrice (qui réside sur notre commune)
- Marie CHHAVENT, enseignante à mi-temps. Le demi poste a été obtenu grâce à une forte mobilisation des parents d'élèves et de la municipalité.
- Corinne MEINIER assure l'enseignement des cours élémentaires et moyens.

Les effectifs 2012 sont de 48 élèves et se répartissent ainsi :

↺	Cycle 1 (maternelle)	19 élèves
↺	Cycle 2 (CP et CE1)	16 élèves
↺	Cycle 3 (CE2, CM1 et CM2)	13 élèves

Les horaires de classe restent inchangés :
Matin : 9 H 00 - 12 H 00
Après-midi : 13 H 30 - 16 H 30

Les horaires de garderie sont de 7 H 30 à 8 H 50 et de 16 H 30 à 18 H 15.

Des sorties scolaires sont prévues, des regroupements sportifs tels que gymnastique, athlétisme, pétanque, raid au Lioran, piscine viendront agrémenter l'année scolaire. Une journée « école entière » sera organisée en fin d'année, ; elle aura lieu au Château du Colombier à Salles La Source dans l'Aveyron.

Cinq ordinateurs ont été achetés par la municipalité pour faciliter l'initiation à l'informatique. Les différentes classes profiteront de ce nouvel équipement.

Afin de mettre en conformité les locaux et pour la sécurité des enfants et du corps enseignant, la porte d'entrée donnant accès depuis le couloir aux deux salles de classe a été changée. Les travaux ont été réalisés par Robert LAGAT.

POLYGONE - SA HLM

L'aménagement des abords des deux pavillons a été réalisé avec succès grâce au savoir-faire de nos deux agents municipaux et aussi, grâce aux bénévoles qui sont venus les aider et les soutenir.

Merci à Jean, Michel et René. Un grand bravo à tous, avec nos remerciements.



TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS

Les réseaux électriques des villages des Ols, Jaulhac le Haut et du lotissement de Laborie ont été financés grâce au Syndicat Départemental d'Énergie.

Ces travaux d'enfouissement ont été réalisés par l'entreprise Forclum pour le compte du Syndicat pendant la période estivale.

Le montant de ces investissements s'élève à :

- Jaulhac le Haut : 34 000 € HT
- Les Ols : 113 000 € HT
- Lotissement de Laborie : 179 000 € HT

Soit un total global de 326 000 € HT, comprenant une participation communale estimée à 55 000 €.

CREDIT AGRICOLE CENTRE-FRANCE

La Fondation du Crédit Agricole Centre France a décerné un prix pour la réalisation du foyer de vie. Cette distinction fort appréciée s'est soldée par un chèque de 8 000 € remis par le Président André JANOT en présence du Président de la Caisse locale, Francis CALMEJANE et la Directrice d'agence Mme Cathy VERMEERSCH.

Nous renouvelons nos remerciements à tout le conseil de la Caisse locale et surtout à son Président pour avoir décerné ce prix à notre commune. Cette attention mutualiste nous a touché, encore merci.

STAGE D'UNE CLASSE DE BTS ACSE

La classe de BTS ACSE du Lycée Agricole Georges POMPIDOU d'Aurillac est venue réaliser un stage sur notre commune du 22 au 26 octobre 2012 avec comme objectif la réalisation d'une enquête sur notre population et le suivi des projets communaux depuis 2009. Une étude environnementale et un volet agricole sont venus compléter leur travail.

Les résultats de leurs travaux nous ont été restitués le jeudi 13 décembre en soirée, suivi d'une collation offerte par le lycée.

Un DVD a été réalisé par leurs soins, offert aux figurants qui ont bien voulu s'exprimer dans ce film. Il est également disponible chez les commerçants (boulangerie, charcuterie et multiple) pour un prix de 10 €.

Vous trouverez en fin de bulletin quelques résultats de cette enquête :

- Carte d'identité de la commune
- Les activités professionnelles de la commune
- Attente et perspective de la population

CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT



La Chambre des Métiers et de l'Artisanat a tenu son assemblée générale le 20 juin 2012 à Parlan, en la présence de Monsieur Le Préfet.

Au préalable, le Président de la CMA, Christian VABRET et les élus du Bureau ont visité les entreprises de notre commune. :

- M. BLANQUI, plombier
- M. COURDIER, maçon
- M. IZOULET, plombier
- M. LABORIE, charcutier
- M. LAGAT, menuisier
- M. LAGARRIGUE, menuisier
- M. MONTILLET, ébéniste
- M et Mme VECKMAN, boulangers



VESTIAIRES DE FOOT



La nécessaire mise en conformité des vestiaires du terrain de foot pour respecter les normes du District de Football du Cantal, a pu se réaliser grâce au concours des agents municipaux, des artisans de la commune et surtout du formidable bénévolat des dirigeants et joueurs de la JSP qui sont se mobilisés pendant plusieurs semaines pour mener à bien ce projet commun entre la JSP et la commune.

La commune a financé l'ensemble des matériaux nécessaires à la réalisation, a fourni le travail de ses agents, a fait appel aux artisans Gérard Lagarrigue et Robert Lagat (charpente, couverture et huisseries). Les dirigeants et joueurs ont participé aux travaux du gros œuvre et ont assuré les travaux de finition et d'isolation extérieure. Il convient de préciser que sans leur bénévolat, la commune n'aurait pu seule mener à son terme ce projet.

Un grand merci à tous pour l'exemplarité de cette réalisation.

La participation communale s'élève à 24 000 € HT.



Rappels

Rappel sur les objectifs de l'OPAH RR :

- Favoriser le maintien des populations
- Améliorer le confort des propriétaires occupants à revenus modestes
- Favoriser l'accueil de nouvelles populations

L'OPAH RR vise à chercher la réalisation de cette nouvelle offre par :

- le recyclage de logements vacants ou changement d'usage
- la requalification du parc locatif existant
- la lutte contre l'habitat indigne
- la lutte contre la précarité énergétique



Interventions de la Communauté de Communes

- Assistance et conseils aux ménages
- Etudes et suivi-animation Urbanisme et Habitat
- Missions Sociales
- Gestion locative sociale
- Accompagnement social



CEREMONIE AUX MONUMENTS AUX MORTS : 19 AOUT

A l'occasion de la fête votive, lors de la cérémonie du Monument aux Morts, organisée par le Comité des Fêtes, deux personnalités parlanaises ont été décorées.

M. Roger LAFRAGETTE, ancien Maire, qui milite depuis longtemps pour la mémoire des Anciens Combattants, s'est vu remettre des mains de Charles LACAZE, responsable FNACA, la médaille commémorative des Anciens d'Algérie. Son parrain rappela d'abord les valeurs qui caractérisent sa personne et qui font de lui un récipiendaire méritant.

M. René COURCHINOUX, notre porte-drapeau, a été décoré par Michel TEYSSEDOU. Ce dernier a retracé son parcours pendant la guerre d'Algérie et lui a témoigné notre gratitude pour son engagement en tant que porte-drapeau, engagement à vouloir faire vivre la mémoire pour la transmettre aux générations futures. Il a été décoré de la médaille de porte-drapeau.

Nos chaleureuses félicitations à nos deux récipiendaires.



TELETHON 2012

Comme l'an passé, diverses manifestations se sont déroulées dans le cadre du Téléthon sur notre commune sous la houlette de Delphine COURSIMAULT.

C'est ainsi que l'après-midi du 1er décembre, une vente de broderies a eu lieu à la salle polyvalente.

Les bénéfices reversés se sont élevés à 509,53 €.

Ensuite, le vendredi 7 décembre, une soirée dansante animée par l'orchestre Céline et Jérémie a été organisée. Un cours de danse a été donné par le professeur Pascal. Cette soirée s'est clôturée par une soupe au fromage.

Les fonds récoltés se sont élevés à 706,24 €.



Enfin, le samedi 8 décembre, un concours de belote réunissait quarante deux équipes. C'est dans une bonne ambiance que les participants ont pu déguster divers gâteaux confectionnés par les bénévoles. Chacun des joueurs se sont vu attribuer un lot (un cochon entier a été partagé ainsi que divers lots récoltés chez les commerçants).

A la fin de la soirée, une soupe au fromage a été servie.

La somme de 1 099,58 € a été reversée au profit du Téléthon.

La municipalité participe à hauteur de 150 €.

Delphine et l'ensemble des bénévoles comptent sur la présence des nombreux participants l'année prochaine !

COMMUNICATION 3 G

Comme nous vous l'indiquions dans notre précédent bulletin, l'opérateur SFR a procédé, dans le courant du premier semestre 2012, à l'installation de la 3G (couverture Internet par le téléphone) sur le relais de Parlan. Cette couverture a été fonctionnelle début juillet. Désormais, nous bénéficions d'un réseau de téléphonie mobile apportant la même qualité de service que celui de la zone d'Aurillac.

CCAS

Le CCAS (Caisse Communale d'Action Sociale), avec un budget identique à celui de l'an passé, continue de réaliser des colis pour les personnes âgées de plus de 70 ans. 53 colis ont été distribués. Les achats ont été effectués comme les années précédentes auprès de nos commerçants (boulangerie Veeckman, charcuterie Laborie, multiple rural Robert et pharmacie LACAZE - MONS).

CYCLISME - CHALLENGE INTER-REGIONS CADETS FFC

C'est sur notre commune que le Comité Départemental Cycliste du Cantal et l'ensemble des clubs cantaliens ont souhaité organiser le 9 septembre dernier la quatrième manche du challenge inter-régions cadets du Grand Sud Ouest. Vingt-quatre départements étaient représentés.

94 cadets ont participé à cette finale, épreuve de détection par excellence de la Fédération Française du Cyclisme, placée sous le haut patronage de l'ASO, organisateur du Tour de France.

Ils se sont affrontés sur un circuit de 10 kms, tracé sur les communes de Parlan et Roumégoux. Le départ a été donné à 14 heures à Roumégoux. Le parcours était à courir sept fois.



Départ fictif de Parlan



Remise du jambon par Mr Laurent LABORIE



Remise du trophée au vainqueur par Mr Michel TEYSSÉDOU

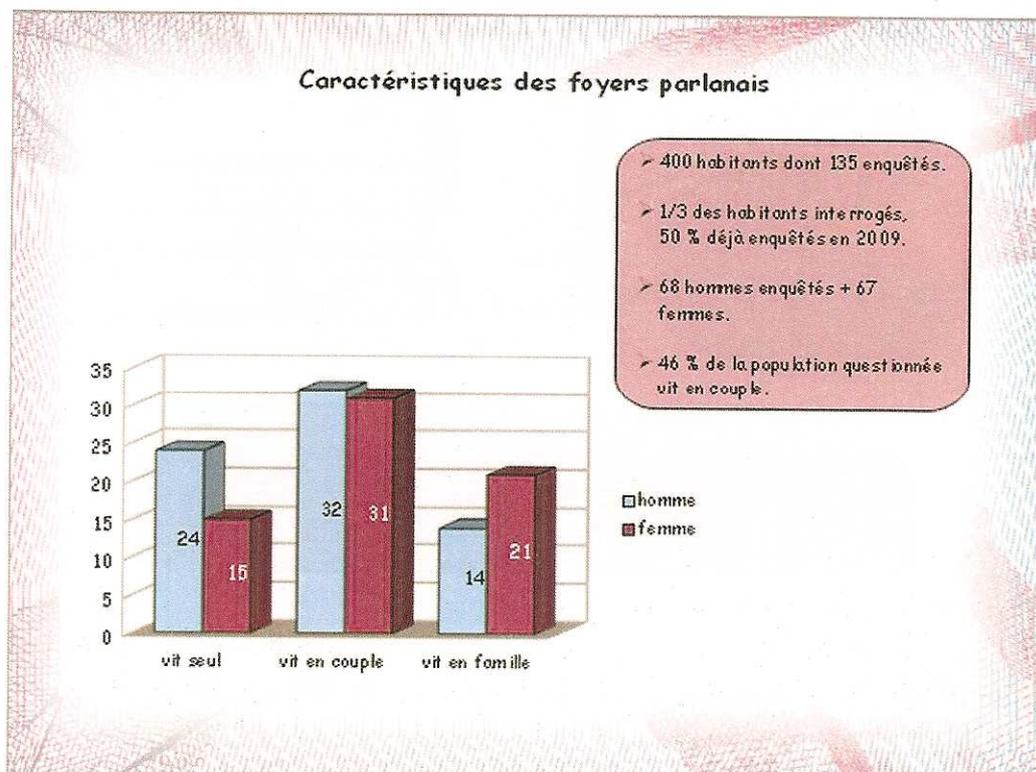
TOUR PEDESTRE DU CANTAL

Pour sa 18ème étape, le tour du Cantal pédestre a été reçu à Parlan. Plus de 70 marcheurs ont été accueillis par les bénévoles avec café, fouace avant d'entamer, de bon pied, une journée de marche et de convivialité.



Carte d'identité de la population enquêtée

Présentation de la population



Aujourd'hui la commune de Parlan recense environ 400 habitants.

La population enquêtée cette année représente 135 personnes rencontrés dont 75 d'entre elles avaient participé à l'enquête de 2009.

L'échantillon représente 51 % d'hommes et 49 % de femmes.

Parmi cet échantillon, la majeure partie vit en couple soit 46 % d'hommes et de femmes.

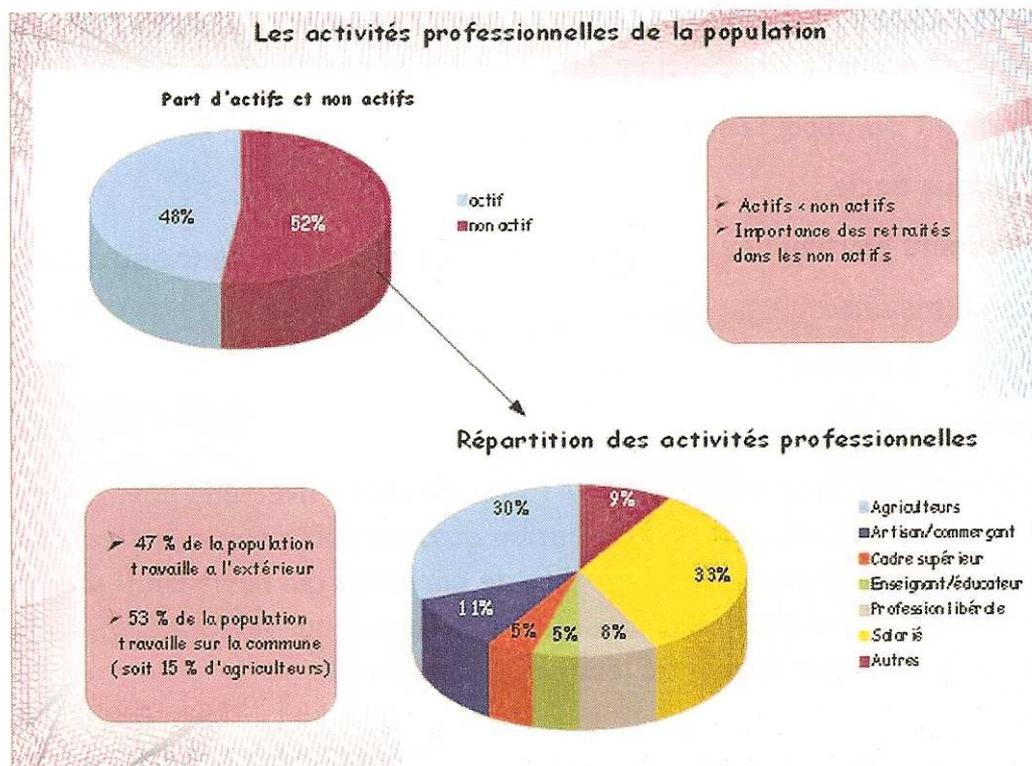
Pour la catégorie de foyer « vit seul » les hommes sont plus nombreux alors que pour la catégorie « vit en famille » les femmes sont plus nombreuses .

Globalement, on note une augmentation très significative de la population de la commune depuis 2009 car elle est passée de 300 à 400 habitants.

100 personnes de plus en 3 ans c'est un exploit pour Parlan puisque c'est une des seules communes rurales dont la population s'accroît.

CLASSE DE BTS ACSE : RESULTATS ENQUETE

Les activités professionnelles de la population



On observe une part légèrement supérieure de non-actifs. Ce qui montre l'importance du nombre de retraités sur la commune.

La population enquêtée présente une diversité d'activités professionnelles.

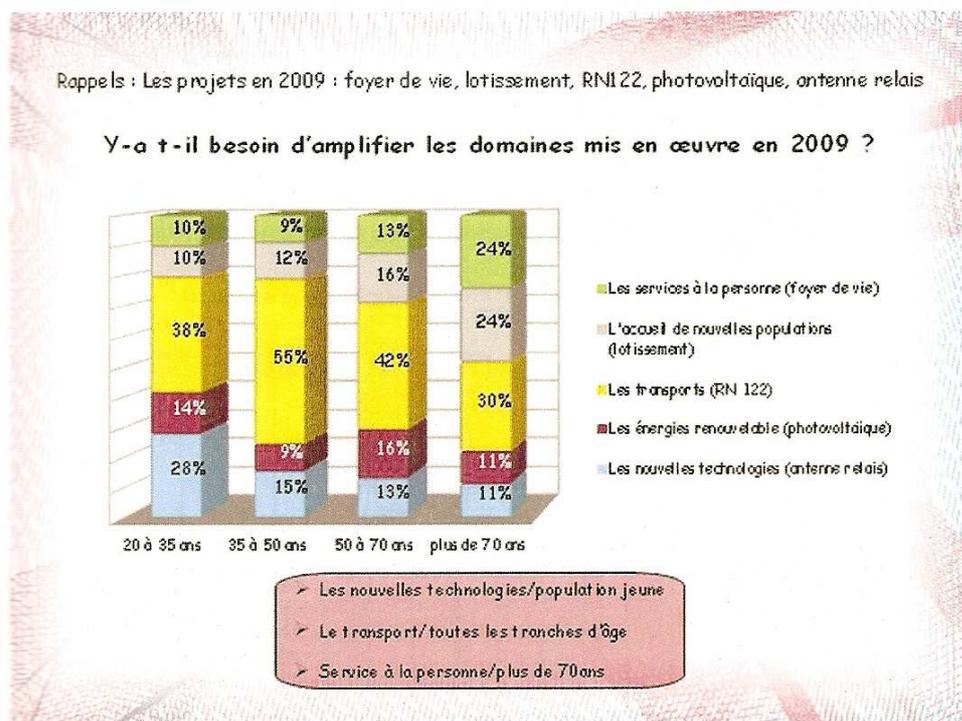
On observe une grande part d'agriculteurs, cela est dû au fait que nous sommes sur une commune rurale.

De même on rencontre beaucoup de salariés car la commune a mis en place une politique de logement. De plus le bassin d'emploi d'Aurillac étant proche les gens préfèrent effectuer la navette et bénéficier du cadre de vie de la campagne.

Plus de la moitié de la population active enquêtée (53%) travaille sur la commune dont 15 % d'agriculteurs.

Les attentes et les perspectives¹⁰

Y-a t-il besoin d'amplifier les domaines mis en œuvre en 2009 ?



Le domaine principal à amplifier pour l'ensemble de la population est le transport (RNI22), surtout pour la tranche d'âge de 35 à 50 ans qui est principalement la population active qui se déplace beaucoup.

On peut voir que pour les nouvelles technologies, les 20-35ans sont les plus intéressés pour développer ce domaine. Plus la population vieillit moins elle se préoccupe des nouvelles technologies.

Plus l'âge de la population augmente plus les services à la personne et l'accueil de nouvelles populations sont cités.

Pour finir le domaine des énergies renouvelables est cité de façon assez homogène par l'ensemble de la population toutefois les 50 à 70ans montrent un intérêt plus marqué. Ceci est à mettre en relation avec les bons résultats obtenus par la couverture photovoltaïque du local communal.

Eh oui, PARLAN en 1957 : des progrès :
Routes goudronnées,
une quarantaine d'autos,
4 tracteurs !!!
mais plus de sabotiers !!!

CANTON DE ST-MAMET

PARLAN. — *Série d'appendicites.* —

En un mois trois de nos compatriotes ont dû être opérés de l'appendicite : Ce sont : M. Mazières, secrétaire de mairie; M. Ols, boulanger et Mme Boudet, fille de M. et Mme Tabel, nos instituteurs.

Nous en avons été peiné, mais nous sommes à présent heureux de les savoir tous en bonne convalescence.

Décadence et prospérité. — M. Ols ferme, à partir du 20 novembre, sa boulangerie. C'est un peu de notre commerce local qui disparaît. C'est regrettable.

Hélas ! Parlan est un bourg qui se meurt et une commune qui se dépeuple. Plusieurs de nos artisans : sabotiers, galochiers, cordonniers ont disparu. Douze de nos maisons du bourg se sont fermées. Quelques autres ne sont occupées que par des locataires.

Nos foires mensuelles, si prospères encore il y a une dizaine d'années, ont presque totalement disparu.

Nos jeunes gens, nos jeunes filles et les jeunes ménages désertent de plus en plus la campagne pour s'en aller à la ville.

La commune de Parlan qui comptait en 1900, 977 habitants, n'en a plus que 501.

Par contre notre bourg s'est enrichi et embelli d'un joli bureau de poste. Les rues et les places du bourg ont été goudronnées et bien mieux éclairées. Deux routes nouvelles ont été ouvertes et beaucoup de chemins vicinaux améliorés. Toutes les maisons du bourg ont l'eau à l'évier. La commune est dotée d'une pompe à incendie et d'un corps de pompiers. Beaucoup de nos maisons, aussi bien dans les villages que dans le bourg ont amélioré leur confort. Plusieurs déjà ont frigidaires et machines à laver. La commune compte une quarantaine d'autos, quatre ou cinq tracteurs, un trieur.

L'intérieur de notre église a été refait il y a une vingtaine d'années. Espérons que la municipalité ne tardera pas à faire à l'extérieur certaines réparations urgentes.

Malgré tout, notre bourg devient chaque année pendant l'été, de plus en plus un petit centre de villégiature. Plusieurs appartements ont été déjà aménagés pour recevoir les estivants. Ceux-ci, chaque année plus nombreux (une quarantaine cette année) repartent tous enchantés du séjour chez nous.

Attachons-nous à notre petite patrie et soyons-en fiers.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

- Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h
- Permanence du Maire le lundi de 11 h à 12 h

Numéros utiles

- Mairie 04-71-46-12-70
- École 04-71-46-17-96
- La Poste 04-71-46-15-52

Horaires d'ouverture du bureau de poste

- Lundi et mardi de 14 h à 16h30
- Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30
- Samedi de 9h à 11h30

Tarifs communaux

- Ticket de cantine : 1,75 euro
- Ticket de garderie : 1 euro la demie journée

Nourrice agréée

- Madame DE JESUS Maria
- Madame LABORIE Martine
- Madame MORIN Evelyne
- Madame MAGNOL

Tarifs de la salle polyvalente

- gratuite pour les associations de la commune
- utilisateurs résidants sur la commune : 50 euros, caution demandée de 80 euros
- associations externes à la commune : 100 euros, caution demandée de 80 euros
- Utilisateurs ne résidants pas sur la commune : 100 euros, caution demandée de 80 euros

Horaires d'ouverture de la décharge cantonale à Saint-Mamet

- Lundi, mardi et mercredi de 8 h à 12 h
- Vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Fermeture le jeudi et dimanche

Associations de notre commune

▪ **A.C.C.A.**

Président : **Gérard LAGARRIGUE**

▪ **AMICALE LAIQUE**

Président : **Morgane VECKMAN**

▪ **ANCIENS COMBATTANTS**

Président : **Roger LAFRAGETTE**

▪ **CLUB DES ETANGS**

Président : **Michel BLANQUI**

▪ **COMITE DES FETES**

Président : **Christophe ESTIVAL**

▪ **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**

Présidente : **Evelyne MORIN**

▪ **J.S.P.**

Président : **Bernard LEYBROS**

▪ **PARLAN FIESTA**

Président : **Philippe MAZET**